073-200068997-20251105-2025_11_0 Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Accusé certifié exécutoire

ysèr∉Réception par le préfet : 10/11/2025

Jeudi 6 novembre 2025

Publication: 10/11/2025 UNE AGGLO à votre service

Albertville, Allondar, Beaufert, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennos, Crest-Voiand, Esserts-Biog, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-lière, Grégo-sur-lière, Grignon, Nauteluce Les Solsies La Bâthie, La Giettar, Marthod, Mercury, Montalileu, Montalion, Nater-Dame-de-Bélicicombe, Nater-Dame-des-Millières, Paloi, Plancherine, Goeige, Raganos, Saine-Hélère-sur-sures Saini-Nicola-s-Consola-s-Corporal-ser-Saini-Nicola-s-Corporal-ser-Saini-Nicola-s-Corporal-ser-Saini-Nicola-s-Corporal-ser-Saini-Nicola-s-Corporal-ser-Saini-Nicola-s-Corporal-ser-Saini-Nicola-s-Corporal-ser-Saini-Nicola-s-Corporal-ser-Saini-Nicola-s-Corporal-ser-Saini-Nicola-s-Corporal-ser-Saini-Nicola-ser-Saini-Nic

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millières, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19 47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (à partir de la délibération n°20)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD (à partir de la délibération n°25)
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	zoccolo
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Karine MARTINATO	AIRERIVIIIE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIET	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Philippe BRANCHE	CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	IU(aINF	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
IEmmanuel HUGUFT	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Délibération n° 23



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 6 novembre 2025

Albertville, Allandar, Beaufort, Banvillard, Cévarches, Cevins, Ciery, Cobennor, Crest-Valand, Essetts-Blag, Flumet, Frantenes, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignon, Movieture Les Saixies
La Bâthe, La Gietlar, Marthor, Mercury, Montaileur, Mosthion, Notre-Dame-de-Bellerombe, Notre-Dame-de-Millères, Fallud, Flancherine, Durage, Rognotir, Fallud, Flancherine, Davis, Theodor, Townson, Townson,

Objet : Eau et assainissement - Mise à disposition de locaux au profit du service Eau par la Ville d'Ugine - Refacturation des frais engagés pour les travaux des nouveaux bureaux du service Eau à Ugine

Rapporteur: Raphaël THEVENON

Les compétences Eau et Assainissement sont exercées par la Communauté d'Agglomération Arlysère depuis le 1^{er} janvier 2018.

Par délibération en date du 1^{er} février 2024, et dans le cadre de la gestion en régie de l'exploitation Eau potable du Secteur Ugine-Val d'Arly par la collectivité, le Conseil Communautaire approuvait la convention avec la Ville d'Ugine portant sur la mise à disposition des locaux pour le service Eau et Assainissement d'Arlysère.

Par délibération en date du 26 juin 2025, le Conseil Communautaire approuvait l'avenant n° 1 à cette convention portant sur le réajustement des surfaces occupés par le service Eau avec 2 bureaux supplémentaires.

Ces locaux sont situés sur les parcelles cadastrées section B – 2469 et 2470, au 685 rue Henri Gruaz – Zone industrielle – 73400 Ugine.

Des travaux ont été engagés par la Ville d'Ugine au début de l'année 2025 pour offrir 2 bureaux supplémentaires au service Eau d'Arlysère. Le montant des travaux réalisés par les agents municipaux de la Ville d'Ugine s'élève à 7 196.25 €.

Il convient d'approuver le règlement de cette prestation à la Ville d'Ugine.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le versement de la somme de 7 196.25 € à la Ville d'Ugine relative aux travaux mentionnés ci-dessus;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD